



HYDREAULYS

COMITÉ DU 08 DECEMBRE 2020 À 18H

COMPTE RENDU

Le mardi 08 décembre à 18h, le Comité du Syndicat Mixte HYDREAULYS, légalement convoqué, s'est réuni en visioconférence.

Sont présents :

CA VGP : Eric VERSPIEREN (suppléant), Richard RIVAUD, Benoît RIBERT, Simon BONNE, Marc TOURELLE, Sonia BRAU, Pascal THEVENOT, Gwilherm POULLENNEC, François DARCHIS, Xavier GUITTON, Jean-Philippe OLIER, Richard LEJEUNE, Arnaud HOURDIN

CC Gally Mauldre : Laurent RICHARD, Jérôme COTIGNY, Yves DEKEYREL (suppléant)

CC Cœur d'Yvelines : Martine JOLY, Catherine LANEN

EPT GPSO : Jacques BISSON, Isabelle DORISON, Grégoire DE LA RONCIERE, Pascale FLAMANT, Pierre CHEVALIER, Francis MENET

CA SQY : Eva ROUSSEL, Frédéric PELEGRIN, Françoise BEAULIEU, Olivier AFONSO, Catherine BASTONI, Henri-Pierre LERSTEAU, Brigitte BOUCHET, Aurélien PERROT, Virginie AUBAUD, Christian GRANDE, Claudine PERRON (suppléante)

Absents excusés : Philippe BENASSAYA, François-Gilles CHATELUS, François DARCHIS, Isabelle MESPelaERE, Gérard PARFAIT, Eric MARTIN, Claire LANDRY, Isabelle SATRE, Mathieu BOTOLO, Roger ADELAIDE

Ont donné pouvoir : Monsieur Jean-Baptiste HAMONIC (pouvoir transmis à Mme Eva ROUSSEL), Madame Patricia CHARTON (pouvoir transmis à Mme Martine JOLY)

Assistaient également : Laurence BREUS Directeur Général des Services, Sandrine MESSAGER Ingénieur assainissement, Emmanuelle-Hélène MONTET, Responsable administratif.

Tous les débats de l'assemblée sont enregistrés et mis à disposition du public.

Le Quorum étant atteint la séance est ouverte à 18h.

2020/19 : Détermination des règles d'organisation d'une séance du Comité à distance par visioconférence (ou audioconférence)

Ayant entendu l'exposé,

**Le Comité,
Après en avoir délibéré
A l'unanimité,**

APPROUVE le règlement pour l'organisation d'une séance du Comité à distance annexé à la présente délibération.

CHARGE Monsieur le Président d'exécuter la présente délibération.

2020/20 : Modifications du règlement intérieur

Ayant entendu l'exposé,

**Le Comité
Après en avoir délibéré
A la majorité, 1 voix contre, 1 abstention**

APPROUVE le projet de règlement intérieur modifié du Comité HYDREAULYS annexé.

ADOpte le projet de règlement intérieur modifié du Comité HYDREAULYS annexé.

2020/21 : Désignation de Monsieur Claude JAMATI- Présidence d'Honneur

Ayant entendu l'exposé,

**Le Comité
Après en avoir délibéré
A la majorité, 1 voix contre, 1 abstention**

APPROUVE la désignation de Monsieur Claude JAMATI en qualité de Président d'Honneur d'HYDREAULYS et les missions confiées concernant la représentation d'HYDREAULYS pour les visites des stations d'épuration Carré de Réunion et Villepreux et le suivi des actions de coopération à l'international dans le cadre de la DSP SEVESC (BV Ouest).

DIT que ces missions ne donnent ni droit de vote à Monsieur Claude JAMATI sur les affaires du syndicat ni ouverture à indemnité de fonction ou remboursement des frais engagés pour cette représentation.

DIT que ce titre est conféré à Monsieur Claude JAMATI pour la durée de la présente mandature (2020-2026).

2020/22 : Avenant n°16 – DSP SEVESC (BV Ouest)

Ayant entendu l'exposé,

Le Comité
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité

APPROUVE les termes de l'avenant n°16 à la DSP SEVESC (BV OUEST).

AUTORISE le Président, ou toute personne dûment habilitée, à signer l'avenant n°16 à la DSP SEVESC (BV OUEST) et tout document y afférent.

DIT que l'avenant n°16 ne présente aucune incidence financière.

2020/23 : Décision Modificative n°2 HYDREAULYS assainissement

Ayant entendu l'exposé,

Le Comité,
Après en avoir délibéré
A l'unanimité,

APPROUVE la décision modificative n°2 au budget 2020, telle que détaillée :

Dépenses d'exploitation		
Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général (611 : 200 000 €, 6287 : 80 000 €)	280 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	-80 000,00 €
TOTAL		200 000,00 €

Recettes d'exploitation		
Chapitre	Libellé	Montant
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses (708)	200 000,00 €
TOTAL		200 000,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement		
Chapitre	Libellé	Montant
021	Virement de la section d'exploitation	-80 000,00 €
TOTAL		-80 000,00 €

2020/24 : Décision Modificative n°2 HYDREAULYS GEMAPI

Ayant entendu l'exposé,

Le Comité,
Après en avoir délibéré
A l'unanimité,

APPROUVE la décision modificative n°2 au budget 2020, telle que détaillée :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général (615232 : 27 000 €, 62878 : 20 000 €)	47 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	-47 000,00 €
TOTAL		0,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement		
Chapitre	Libellé	Montant
021	Virement de la section de fonctionnement	-47 000,00 €
TOTAL		-47 000,00 €

2020/25 : Ouverture de crédits HYDREAULYS ASSAINISSEMENT

Ayant entendu l'exposé,

Le Comité,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

OUVRE par anticipation du vote du Budget Primitif 2021, les montants des crédits suivants :

- chapitre 20 : 10 000,00 €
- chapitre 21 : 5 000,00 €
- chapitre 23 : 4 279 250,00 €

REPREND, si nécessaire, les crédits correspondant au Budget Primitif 2021 lors de son adoption.

AUTORISE ET DONNE pouvoir au Président pour signer tout document relatif à cette délibération.

2020/26 : Ouverture de crédits HYDREAULYS GEMAPI

Ayant entendu l'exposé,

Le Comité

Après en avoir délibéré

A l'unanimité

OUVRE par anticipation du vote du Budget Primitif 2021, les montants des crédits suivants :

- chapitre 20 : 750,00 €
- chapitre 21 : 25 000,00 €
- chapitre 23 : 287 500,00 €

REPREND, si nécessaire, les crédits correspondant au Budget Primitif 2021 lors de son adoption.

AUTORISE ET DONNE pouvoir à Monsieur le Président pour signer tout document relatif à cette délibération.

Compte-rendu établi en application des articles L.2121-25 et R.2121-11 du Code général des collectivités territoriales et affiché le 15 décembre 2020.

Marc TOURELLE
Président d'HYDREAULYS